



Co emprunteur non acquereur

Par **Iana2008**, le **24/03/2009** à **15:36**

Bonjour,

je vais acheter une maison avec mon conjoint, celui ci a un enfant d'une 1ere union.

es ce que s'il se met co emprunteur non acquereur pour le credit de la maison, son enfant aura des droit sur cette maison?

es la solution? quelles sont les possibilités qui s'offrent à nous?

Merci par avance